

Bandage Spécial Echappement

Tissu de verre spécial

02/11
Version 01/11

■ DESCRIPTION

Le BANDAGE SPECIAL ECHAPPEMENT est un tissu de verre spécial avec du fil de fer qui se caractérise par les propriétés suivantes :

- prêt à l'emploi
- facile à utiliser
- durcissement sous l'effet de la chaleur des gaz d'échappement
- assure l'étanchéité des gaz d'échappement
- résistance élevée à la chaleur (env. 700°C)
- haute durabilité
- sans solvants ni amiante

■ DOMAINE D'APPLICATION

Le BANDAGE SPECIAL ECHAPPEMENT sert au rebouchage de petits trous et fissures sur les pots d'échappement (tubes, enveloppe silencieux) et les conduits de chauffage.

■ CARACTERISTIQUES PRODUIT

Contenu :	Liant incolore hydrosoluble avec 1 mètre de bandage, sans amiante, et du fil de fer de montage
Résistance à la température :	env. 700°C
Durée de conservation à 20°C :	env. un an dans l'emballage d'origine bien fermé dans un endroit frais et à l'abri du gel.

■ MISE EN ŒUVRE

1. Bien nettoyer la zone autour du trou à l'aide d'une brosse.
2. Secouer la boîte avant ouverture.
3. Enrouler le bandage autour de la zone à réparer en faisant chevaucher chaque tour et fixer avec le fil de fer joint.
4. Parcourir ensuite quelques kilomètres à vitesse réduite ; le durcissement s'opère grâce à la chaleur dégagée par les gaz d'échappement.

Indications complémentaires :

- Porter des gants et des lunettes de protection pendant la mise en œuvre.
- Les parties souillées par le liant peuvent être nettoyées à l'eau.
- L'excédent de liant peut être appliqué sur le bandage pour renforcer son action.

■ UTILISATION - SECURITE

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif.

Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.